

Producteur de canards, intégré

**Mémoire présenté au BAPE
À St-Hyacinthe
Le 11 mars 2003
En soirée**

**Par :
Richard Billette**

Producteur de canards intégrés

Actuellement, je produis 10 000 canards annuellement, et je possède 50 acres de terre cultivable et je loue environ 200 acres. Je suis propriétaire de la bâtisse et j'ai un contrat d'intégration pour les canards. Je travaille comme mécanicien, depuis 20 ans, dans une conserverie de la région. Mon objectif est de construire une première porcherie, de quitter mon emploi actuel et d'acquérir les terres nécessaires pour l'épandage du lisier produit par mes porcs.

J'ai un projet de construction pour une porcherie de 2750 porcs à l'engraissement. J'ai la capacité financière pour construire mes bâtisses, mais je préfère avoir un contrat d'intégration pour les animaux. Mon expérience en production porcine est très limitée et j'ai besoin du support technique de l'intégrateur.

De plus ma capacité financière ne me permet pas de prendre le risque de la fluctuation du marché. Je préfère garder ma liquidité pour faire l'acquisition de terre pour recevoir le lisier.

J'ai débuté ma démarche en septembre 2001, j'ai présenté ma demande à la municipalité en novembre 2001, après 6 mois de pourparler avec la secrétaire municipale et le maire, j'ai finalement réussi à avoir l'attestation de conformité de la municipalité. Par la suite mon dossier est remis au MENVIQ, et au moment où le professionnel qui étudie mon dossier est près à émettre mon certificat d'autorisation, il reçoit un avis de ses supérieurs de ne pas émettre le fameux CA. Et ceci avant que le gouvernement ne passe sa loi sur le moratoire.

Pour vous mettre dans le contexte, madame la présidente et messieurs les commissaires, sachez que la porcherie sera construite à 1000 mètres du chemin public, à au moins 500 mètres dans le bois. Il n'y a aucune résidence exposée à moins de 2000 mètres et la municipalité est à 2000 mètres et elle n'est pas exposée aux vents dominants d'été.

J'ai un site idéal pour implanter une porcherie, qui ne dérangera jamais personne, Je pourrais même en mettre 2 ou 3 sur le même site, dans le bois.

Je suis un petit producteur de grande culture, en moyenne à chaque année je sème environ 100 acres de maïs et 100 acres de soya. Je produis un peu de maïs sucré et des pois verts pour la conserverie.

Pour le surplus de fumier, j'ai une entente d'épandage avec trois producteurs de maïs de mon voisinage. Un voisin immédiat qui possède 250 acres en culture de maïs et qui aimerait recevoir 2000 tonnes de lisier. Un deuxième receveur qui possède 500 acres de maïs et qui voudrait recevoir 3000 tonnes de lisier. Et finalement un troisième receveur qui possède 200 acres de maïs et qui aimerait recevoir 1500 tonnes de lisier.

Comme vous pouvez le constater, il y a de la demande pour le lisier de porcs dans mon voisinage. Il y a beaucoup de producteurs de grandes cultures qui pensent comme eux et qui désirent réduire les quantités de fertilisants chimiques. C'est pour cette raison, madame la présidente et messieurs les commissaires, que je vous demande d'accepter que la production porcine continue de se développer, en autant que le lisier soit utilisé comme fertilisant pour les producteurs de grande culture qui désire en recevoir.

Un autre point que j'aimerais aborder avec vous, est le nombre d'unité animal maximum par site d'élevage. Avec un site exceptionnel, qui ne dérange personne, pourquoi ne pas permettre une production à plus grande échelle?

Lorsque la demande pour le lisier est présente, et que ce dernier sera manipuler de façon adéquate, je crois qu'il est préférable pour l'environnement d'avoir 6000 porcs sur le même site qui ne dérange personne, plus tôt que de construire 3 sites de 2000 porcs, qui risque de déranger beaucoup plus.

Personnellement j'aimerais réaliser un deuxième projet de 2 750 porcs à l'engraissement, sur le même site, mais à 150 mètres de distance de l'autre porcherie. Mon entreprise serait beaucoup plus rentable avec 5500 porcs et l'environnement n'en serait aucunement affecté.

Madame la présidente, messieurs les commissaires, je vous remercie de m'avoir écouté.

Richard Billette.